



onsieur mon Frere,

Monsieur le Resident Brassé m'est venu
 voir chez moy et m'a dit entre autres choses
 quel scevoit que M. Graswinckel avoit obtenu
 de Messieurs d'Hollands la permission de pouvoir
 aller a Munster avec M. les Plenipotentiaires
 de cest Estat en qualité de Secretaire de l'Ambassade
 de & quel avoit d'ailleurs entendu qu'on luy avoit
 mis en main de la part de S.A. forces memoires &
 pieces concernant la Principauté d'Orange. Mais
 quil m'assuroit quil n'y en estoit traité en faveur
 quelconque, & quil estoit acorté que M. le Duc
 de Longueville n'avoit rien ni artors qui tendoit
 a cela. Que la France ne presteroit jamais qu'on
 fist la moindre chose qui pourroit déplaire a S.A.
 Quel avoit sondé cest affaire, & quil s'estoit obligé
 comme serviteur de S.A. de me confier cela & me pou
 voir servir, & prevaloir la où j'estimerois quel seroit
 requis. Le discours estant allé, et l'occasion assés
 recherchée j'y respondis sans beaucoup de circoni
 versés en peu de mots, que j'y ne scevois rien de tout cela
 ni de la permission, ni de l'instruction, ou de part de M.
 Graswinckel, mais que j'estimois que S.A. s'estoit
 tellement assuré en sondant de la Principauté quel na
^{est possible}

vout pader de l'avis de l'examinateur cest affaire la ou allé. Juste la nature de la souveraineté
 requeroit ainsi. Au reste que j'estimerois de la confiance de libériter franchis quil usoit
 en son droit, avec offre de honorer de pouvoir de voir autres choses; ou nous l'avez cert.
 A Utrecht de ont amest le Professor Schoock qui s'estoit allé voir ses parents. Messieurs de
 tous de d'Ormeats courent usque de arcevoir quelq' affaire de cause l'interdiction de courtes de part. alme
 dan. Les de Abravans de Schoock ont put de demurer Cautionnaires et luy abbat la requête de luy
 et tous fois honorer de par qui le favorisent & s'emploient pour favorer de nous un bien de part de de plus et

Hug. 37.

qui pour le tiers hors de prison. la fin manifeste
tout. J'espère de donner sans fin tout au
Monsieur mon frere;

Je suis votre
sans affectation
D. de Willem

Ala Haye le 20 d'Avril
1645. ou hasto

[Large decorative flourish]

[Large decorative flourish]

14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

[Faint, illegible handwritten text]

[Faint, illegible handwritten text]

Mijn Heer

Mijn Heer van Tuij-
lichon Ridder Raedt
en Secretaris van Syn
Hoochste

int Leeren



et hanc fore non nosse quis quod hanc fore non nosse quis